



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRESSE

Engagés
pour la qualité
du logement
de demain



Nemausus - Ateliers Jean Nouvel, Nîmes

La ministre de la Culture et la ministre chargée du Logement lancent le programme national « Engagés pour la qualité du logement de demain »

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, créent **une nouvelle alliance à travers un appel à manifestation d'intérêt national** pour améliorer la qualité des logements en France.

La crise sanitaire a révélé avec plus d'acuité **les attentes des Français** pour repenser le logement, plus adapté aux nouveaux besoins et offrant une meilleure qualité de vie. Le programme « Engagés pour la qualité du logement de demain » entend concevoir des logements de qualité, d'un point de vue esthétique, environnemental mais aussi d'usage, tout en maîtrisant les coûts. A ce titre, les architectes ont un rôle décisif à jouer. De **nouvelles solutions architecturales** doivent être inventées, et de nouvelles manières de produire le logement doivent être expérimentées, **intégrant mieux la collectivité et les habitants**.

Cet appel à manifestation d'intérêt met en œuvre les propositions du rapport sur la *Qualité des logements sociaux*, remis par Pierre-René Lemas en janvier 2021, et du rapport de la mission sur la qualité du logement de Laurent Girometti et François Leclercq. Ce programme, **placé sous le signe de l'innovativité**, a pour ambition de constituer un vivier d'opérations représentatif de l'excellence française, répondant aux objectifs suivants :

- Adapter le logement aux enjeux de demain en terme d'usages et de transition écologique ;
- Permettre l'adaptation continue des logements dans le temps ;
- Penser l'insertion des opérations dans leur environnement urbain et territorial ;
- Proposer des solutions innovantes en particulier pour adapter de manière durable et abordable le logement construit au cours de la seconde moitié du XX^e siècle ;
- Tester, expérimenter les modes de faire et les organisations des acteurs de la production du logement pour améliorer la qualité du logement et de l'habitat, tout en maîtrisant son coût ;
- Révéler et accompagner les évolutions contractuelles des différents process expérimentaux ;
- Capitaliser, évaluer, transmettre et diffuser les pratiques pour assurer leur reproductibilité.

UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL D'EXPÉRIMENTATION ADRESSÉ À DES ÉQUIPES RÉUNISSANT MAÎTRE D'OUVRAGE, ARCHITECTES ET COLLECTIVITÉ :

L'AMI, lancé ce 14 octobre 2021 et jusqu'au 18 février 2022, s'adresse à une équipe solidaire, constituée à terme d'un maître d'ouvrage public ou privé, d'une collectivité et d'un architecte, appelée à expérimenter sur des projets concrets, situés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin.

L'expérimentation vise à renouveler les modalités de production de logements - collectifs, intermédiaires et individuels groupés - neufs ou ceux produits par la réhabilitation du parc existant notamment celui de la seconde moitié du XX^e siècle, et à trouver, par l'architecture, une réponse aux enjeux actuels et futurs du logement, et ce dans toutes ses dimensions : éthiques, techniques, procédurales, contractuelles.

Les équipes candidates devront s'attacher à répondre à trois défis :

- 1. Renforcer la qualité d'usage du logement lui-même** dans la conception et la production des logements ;
- 2. Interroger l'évolution des types d'habitation au regard des enjeux sociétaux et de la transformation des modes de vie**, en s'intéressant aux transformations liées aux nouveaux usages ;
- 3. Réinterroger la chaîne de production** pour inventer de nouveaux processus de projet et de nouveaux modes de contractualisation, tout en maîtrisant les coûts.

Les équipes lauréates seront accompagnées dans le cadre du projet par :

- 1. Un sceau d'excellence « Engagés pour la qualité du logement de demain »** qui signalera au plan national et international le projet et ouvrira le droit à des dérogations à la règle. Une centaine d'opérations seront valorisées à l'occasion d'événements locaux et nationaux pour diffuser les bonnes pratiques.
- 2. Un accompagnement spécifique au sein d'un incubateur pendant un an pour 20 équipes** pour apporter une aide juridique, un soutien au montage d'opérations et un accompagnement scientifique afin de lever les points de verrous ou les freins sur l'opération. Une démarche d'évaluation permettra de révéler les points d'innovation et d'inventivité.
- 3. Un soutien financier en ingénierie pourra être apporté aux projets lauréats par la Caisse des Dépôts**, partenaire du programme.



Un formulaire en ligne est à disposition pour déposer le projet : <https://epau.wiin.io/fr/> avant le 18 février 2022.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE :

<https://epau.archi.fr/>

UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL ENGAGÉ POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT DE DEMAIN



EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains



CONTACTS

Europe des projets architecturaux et urbains

Grande Arche de la Défense
92055 La Défense cedex France

Jean-Baptiste Marie, *Directeur général de l'EPAU*
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (1) 40 81 24 68
+ 33 (6) 64 52 75 57

Adèle Fourmigué, *Chargée de mission auprès de la Direction générale*
adele.fourmigue@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (7) 85 56 48 00

CONTACTS PRESSE

Agence CLÉ

32, boulevard de Strasbourg CS 30108
75468 PARIS CEDEX 10

Camille Ménassé, *Directrice Stratégie*
c.menasse@agencecle.fr
+33 (0) 6 17 24 44 36
+ 33 (1) 84 16 06 22